

Urban History Review Revue d'histoire urbaine

URBAN HISTORY REVIEW
REVUE D'HISTOIRE URBAINE

Bourillon, Florence et Annie Fourcaut (dir.). *Agrandir Paris, 1860-1970*. Paris : Publication de la Sorbonne, Comité d'histoire de la Ville de Paris, collection Histoire contemporaine, 2012, 433 pp.

Annie-Claude Labrecque

Volume 42, Number 1, Fall 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022062ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022062ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Urban History Review / Revue d'histoire urbaine

ISSN

0703-0428 (print)

1918-5138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Labrecque, A.-C. (2013). Review of [Bourillon, Florence et Annie Fourcaut (dir.). *Agrandir Paris, 1860-1970*. Paris : Publication de la Sorbonne, Comité d'histoire de la Ville de Paris, collection Histoire contemporaine, 2012, 433 pp.] *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 42(1), 56–57.
<https://doi.org/10.7202/1022062ar>

All Rights Reserved © Urban History Review / Revue d'histoire urbaine, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

psychological trauma of being forced from homefulness to homelessness; an effort to spare the victims perhaps. Despite their complicity, the middle classes, particularly middle class landlords and social workers, are not harshly criticized. This may be an olive branch. For it seems that only an alliance between the homeless and a large segment of the voting, taxpaying, unionized, landholding majority can permanently absolve the individual and host the blame on the shoulders of the collective, upon the city as a whole.

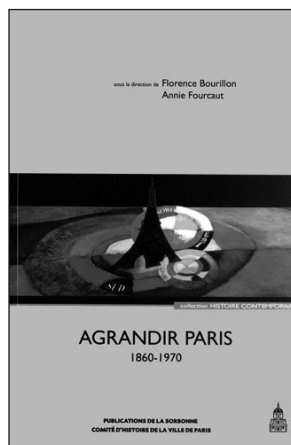
Derelict Paradise reveals moments when the homeless of Cleveland have organized and effectively helped themselves—The Unemployed Council (36), Relief Riots (81), and Resistance from Below (238). Here we see the homeless as strong and capable, as they always have been, more like the majority than outside it. Then the study is drawn to a close with its hands in the air at the unlikelihood of administrative change, saying that “change for the better depends on organized resistance from below.” (250) As a way of informing and furthering that hope, the author might have spent less time with the causes and more time exploring and blueprinting successful resistance in Cleveland and elsewhere.

As are all treatments of this topic, Kerr’s work is open to the “yeah but” retort from the right. Despite the Great Depression and the downscaled but more acute version of contemporary homelessness, for the past 130 years the majority of Clevelanders have prospered to varying degrees as have the majority of Americans. The system holds, but only just, and perhaps for only so much longer. This seems a pyrrhic victory at best. Daniel R. Kerr is asking more than who benefits from homelessness. He is asking if the city can make us better than we are.

David Hood
Dalhousie University

Bourillon, Florence et Annie Fourcaut (dir.). *Agrandir Paris, 1860-1970*. Paris : Publication de la Sorbonne, Comité d’histoire de la Ville de Paris, collection Histoire contemporaine, 2012, 433 pp.

En 1860, à la demande de Napoléon III, le territoire de Paris est agrandi lors de l’annexion des faubourgs, doublant ainsi la superficie de la capitale française et permettant au baron Haussmann de mettre en œuvre un vaste programme d’urbanisme et d’aménagement. Dirigé par Florence Bourillon (Université Paris-Est Créteil) et Annie Fourcaut (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), l’ouvrage *Agrandir Paris, 1860-1970* met en lumière, dans le contexte du 150^e



anniversaire de la loi de 1860, les décisions prises à la fin du XIX^e siècle et qui ont eu des répercussions sur l’aménagement de Paris ainsi que sur l’avenir de l’agglomération.

L’ouvrage est divisé en cinq parties qui regroupent un ensemble de textes traitant du cas parisien et d’un ou deux textes supplémentaires présentant des études de cas portant sur d’autres métropoles européennes telles que Lyon, Bruxelles, Berlin et Madrid. La première partie de l’ouvrage aborde l’enjeu épineux des fortifications au XIX^e siècle. Alors qu’à Paris on conserve, voire on construit de nouvelles fortifications à cause du contexte post Révolution française et du désir de la monarchie de Juillet de contrôler et sécuriser les villes (Moret), ailleurs en France et en Europe, on procède, dès 1850, au déclassement et à la destruction des fortifications (voir le texte de Pinol, Butez et Regagnon sur Lyon et celui de Saly-Giocanti sur l’Allemagne). Cette volonté étatique d’ériger et de conserver des fortifications autour de Paris a cependant des effets non négligeables sur certaines communes de banlieue telle que Gentilly, dont le territoire est en partie enclavé entre deux murs d’enceinte, occasionnant de nombreux problèmes fiscaux et de mobilité pour la population locale (Capizzi).

La deuxième partie de l’ouvrage se concentre sur les années 1850-1860 alors que les autorités cherchent à aménager, agrandir et gérer le territoire parisien de nouvelles façons. C’est à cette époque que l’on voit émerger une expertise professionnelle et institutionnelle en matière d’urbanisme et d’aménagement visant à moderniser, agrandir et embellir Paris (Bourillon). Cependant, c’est réellement la loi de 1860 qui ouvre la voie à l’aménagement moderne de Paris par l’annexion des faubourgs, la démolition des enceintes et la mise en œuvre de la vision haussmannienne de la ville. Cette loi fera surgir un grand nombre de controverses, de résistances, d’illusions et de désillusions pour la population de Paris, celle des territoires annexés et pour les différents acteurs politiques (voir les textes de Montel et de Demeulenaere-Douyère). Elle mettra en lumière la force étatique du Second Empire à imposer une vision précise et fonctionnelle du territoire parisien (Gaudillère). Dans le cas de Bruxelles cependant (Zitouni), les parlementaires vont refuser le projet d’annexion alors proposé. Ceux-ci préconiseront davantage, entre 1840 et 1875, un aménagement territorial laissant aux communes leur autonomie.

La troisième partie de l’ouvrage porte sur la période de construction de Paris après l’adoption de la loi de 1860 et ce, jusqu’en 1880. Avec les annexions, de nouvelles réalités territoriales émergent et doivent être gérées à l’échelle locale et de l’agglomération. Des voies de circulation, des places et des carrefours sont aménagés afin de lier les territoires annexés au centre de Paris (Texier-Rideau), permettant du même coup une mise en valeur et une conquête de ces nouveaux territoires et quartiers d’abord par des artistes, puis par des représentants de la bourgeoisie (Charpy). À l’inverse du cas parisien, Londres éprouve des difficultés à instaurer un système de gouvernance urbaine centralisé permettant la revitalisation des quartiers annexés (Bullock) alors qu’à Rome, l’étalement urbain se fait

au détriment des liaisons à l'échelle locale entre le centre et sa périphérie (Brice).

Les textes de la quatrième partie de l'ouvrage proposent une analyse des relations et des rapports parfois houleux qu'entretient Paris avec sa banlieue entre les années 1880 et 1930. Un ensemble de débats politiques et administratifs émerge par rapport à la gestion de terrains laissés vacants par la destruction des fortifications (Charvet), à la déserte et l'extension de certains services municipaux centraux vers les banlieues tels que le métro (Désabres) et sur la division des compétences entre offices d'habitation en matière de construction de logements à Paris et en banlieue (Voldman). C'est seulement sous la 3^e République que la compétition entre Paris et ses banlieues s'estompe afin de faire face à l'augmentation généralisée des besoins en matière de services publics et à leur financement (Bellanger).

La dernière partie de l'ouvrage couvre les décennies 1940 à 1970 marquées par deux processus. D'une part, on voit apparaître un Grand Paris conscient de ses marges mal aimées qu'il faut réglementer, aménager et structurer notamment par l'application, à partir de 1965, d'un nouveau Schéma d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (Vadelorge) et par la construction de grands ensembles (Fourcaut). D'autre part, prend forme une périurbanisation rapide avec la construction pavillonnaire qui pose de nouveaux enjeux relatifs à la mobilité, l'accès à la propriété et le départ des ménages du centre parisien (Berger). Cette nouvelle préférence pour le pavillon périurbain rejoint les propos de Vorms qui démontre que l'extension de Madrid entre 1940 et 1960 répond à une logique économique et immobilière de production de logement, occasionnant du même coup une discontinuité dans l'aménagement et l'étalement de l'agglomération de Madrid.

L'ouvrage regroupe des textes présentant une analyse originale des différents discours officiels et des approches des acteurs de l'aménagement du Grand Paris et ceux d'autres métropoles européennes. Ces travaux mettent en lumière le fait que les démarches d'annexion, d'aménagement et de modernisation de Paris ne résolvent en rien la question des limites de la ville, mais ouvrent plutôt les débats sur l'extension de celle-ci dans la moyenne durée. Il aurait été utile d'y retrouver une conclusion générale faisant un bilan des différents points de vue et des sujets traités par les auteurs. De plus, bien que les études de cas extérieures à Paris soient intéressantes, elles auraient pu être mieux arrimées à l'exemple français par une approche davantage comparative.

Annie-Claude Labrecque
Maître en histoire, Professionnelle de recherche
Institut national de recherche scientifique

Serna, Pierre et Gaël Rideau. *Ordonner et partager la ville : XVII^e-XIX^e siècles*, Rennes : Presse universitaire de Rennes, 2011, 222 p.

Issu de deux journées d'étude organisées par les universités de Paris-I Sorbonne et d'Orléans en 2009, cet ouvrage collectif, dirigé par Pierre Serna et Gaël Rideau, regroupe les articles de dix chercheurs autour du thème de l'ordre public. Trop souvent étudié à travers les institutions de prévention et de répression, l'ordre public est ici entendu comme l'expression d'un vivre ensemble dans un espace urbain. L'introduction savamment rédigée par Pierre Serna et Gaël Rideau s'attarde à bien définir les concepts d'ordre et de partage et pose les bases historiographiques. Ainsi, une des dimensions de l'historiographie de l'histoire urbaine s'est intéressée dès 1960 au monde des marginaux et à la délinquance. On ne saurait ignorer l'apport de Michel Foucault et d'Arlette Farge, qui ont donné l'impulsion aux questionnements historiques sur les mondes de la marge, les délaissés, les oubliés et les petites gens de l'espace urbain. À partir de 1980, un champ de l'histoire urbaine s'est davantage concentré sur la dimension sécuritaire des villes, les corps professionnels et les institutions du maintien de l'ordre. Les travaux de Vincent Milliot, Patrick Bruneteaux et Paolo Napoli s'inscrivent dans le cadre de cette réflexion sur l'ordre et la police. Le vivre ensemble ou la *convivance* apparaît dans l'historiographie en 1990 et circule en filigrane dans ce collectif. L'ouvrage propose deux nouvelles approches : d'abord, considérer l'ordre urbain comme un chantier sans cesse en construction et continuellement redessiné et l'approcher par la voie du social en opposition avec l'institutionnel.

La première partie du livre traite des écrits littéraires ainsi que d'une étude sur l'organisation des fiches policières. C. Senséby analyse les chartes comme des instruments de pouvoir contre le désordre urbain au XII^e siècle à Anjou. Contrer les perturbations urbaines et maintenir l'harmonie passe par l'association étroite des moines et du pouvoir princier. N. Dyonet place, cinq siècles plus tard, l'ordre public au cœur du traité de Delamare au XVIII^e siècle à Paris. La valeur du traité tient à la mise en système des lois de police. Le bien commun et l'ordre s'exercent par l'émission de lois séculières qui prescrivent les comportements de la vie en société. Ensuite, le commerce et la production de livre à Paris au XVIII^e siècle sont traités par J-P. Vittu par le biais du *Journal* de l'inspecteur Hémerly. Loin d'associer la police à la censure, on présente une police d'observation, de compromis et de tolérance dont le rôle est de contenir les passions afin d'éviter les disputes liées aux mœurs et les scandales politiques. Enfin, P. Allorant suggère de scruter le récit de voyage de l'ingénieur français Marcel Jozon en 1869

